



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLOME DE LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours espagnol

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accordant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délibération n°CFVU 20250619_03 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 juin 2025 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2025-2026 ;

Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2025-2026 ;

Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la première à la troisième année de la session 1 à 2

est composé pour l'année universitaire 2025/2026 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M. David GONZALEZ MEDIANO

Professeur Certifié

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Laura GARCIA ALMEIDA

Maître de Conférences

Titulaires :

Mme Soizic ESCURIGNAN

Maître de Conférences

Mme Rania TALBI

Maître de Conférences

Mme Céline GILARD

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Laure BELTRAN

ATER

Mme Ludivine THOUVEREZ

Maître de Conférences

M. Henri BILLARD

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 21 Novembre 2025

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL

Pour la Présidente de
l'Université de Poitiers
et par délégation,
La Vice-Présidente Formation
Julie ANCELLOT